



Alerte en fiscalité canadienne

Faits saillants du budget 2012 de l'Alberta

Le 9 février 2012

Faits saillants du budget

Perspectives budgétaires et économiques

Dépenses

Plan d'immobilisations

Mesures fiscales

Personnes-ressources n

Faits saillants du budget

M. Ron Liepert, ministre des Finances, a présenté le **budget 2012** du gouvernement de l'Alberta cet après-midi. Ce budget préélectoral maintient le statu quo puisqu'il n'apporte aucun changement majeur au chapitre de la fiscalité ou des dépenses. Le budget prévoit ce qui suit :

- Une croissance du produit intérieur brut (PIB) de 3,8 % en 2012-2013, suivie d'une hausse de 3 % au cours des deux années suivantes.
- Des dépenses se chiffrant à 41,1 milliards de dollars et des recettes à 40,3 milliards de dollars pour l'exercice 2012-2013, soit un déficit budgétaire de près de 0,8 milliard de dollars.
- Un excédent budgétaire de 950 millions de dollars pour l'exercice 2013-2014, qui atteindra 5,2 milliards de dollars en 2014-2015, essentiellement sous l'effet de la hausse de revenus générés par le secteur de l'énergie.
- Si le gouvernement de l'Alberta attache de l'importance à l'atteinte de l'équilibre budgétaire, cet objectif ne sera toutefois pas réalisé au détriment de l'investissement dans les domaines prioritaires.

[Haut de page](#)

Perspectives budgétaires et économiques

Le budget souligne que, compte tenu du contexte économique international actuel, l'Alberta, comme le Canada dans son ensemble, a connu une année 2011 relativement positive.

L'avenir de la fiscalité

- Deloitte est un cabinet de fiscalité à l'échelle mondiale qui possède la plus importante pratique de fiscalité au Canada, ce qui lui donne une perspective unique sur les politiques fiscales compétitives et les grands moteurs de la prospérité nationale.
- S'il se dote de politiques fiscales adéquates, le Canada peut devenir plus productif et plus compétitif à l'échelle mondiale. La clé consiste à créer un écosystème fiscal qui peut favoriser l'innovation et l'investissement tout en appuyant l'objectif d'un budget équilibré.
- **L'avenir de la fiscalité**
- **L'avenir de la productivité**

Le PIB de l'Alberta devrait croître de 3,8 % en 2012, soit à un rythme nettement supérieur à celui de 2 % prévu pour le PIB du Canada. Les recettes fiscales résultant du regain économique auxquelles s'additionneront les revenus générés par un secteur de l'énergie et des ressources renforcé stimuleront des recettes publiques qui passeront de 38,5 milliards de dollars à la fin de l'exercice 2011-2012 à 49 milliards de dollars pour l'exercice 2014-2015.

Le taux de chômage en Alberta est de 5 % et devrait descendre à 4 % d'ici 2015. La province s'attend à ce que le taux d'inflation atteigne 2,5 % en 2012 et se maintienne au-dessus de 2 % durant le reste de la période de prévision.

Haut de page

Dépenses

Le budget prévoit une hausse modérée des dépenses gouvernementales. En 2012-2013, les dépenses devraient être supérieures de 1,3 milliard de dollars à celles de 2011-2012. Ces nouveaux investissements ciblent trois grands domaines : la santé et le bien-être, l'éducation et les technologies, et l'aide aux familles, aux aînés et aux personnes vulnérables résidant en Alberta.

Le gouvernement devrait augmenter ses dépenses au cours des années suivantes, en y ajoutant 1,9 milliard de dollars en 2013-2014 et 900 millions de dollars en 2014-2015.

Haut de page

Plan d'immobilisations

Le plan triennal d'immobilisations prévoit des dépenses d'infrastructure de 16,5 milliards de dollars, dont 5,7 milliards de dollars en 2012-2013. Les priorités en matière de dépenses au cours des trois prochains exercices sont les suivantes :

- 5,1 milliards de dollars pour les infrastructures municipales
- 3,5 milliards de dollars pour la voirie
- 2,6 milliards de dollars pour les installations et le matériel de santé
- 1,3 milliard de dollars pour les écoles et les établissements postsecondaires

Ces chiffres demeurent relativement constants par rapport à ceux annoncés dans le budget 2011-2012 et se situent au-dessus des niveaux de dépenses en immobilisation enregistrés dans le passé.

Haut de page

Mesures fiscales

Le budget 2012 de l'Alberta n'annonce aucune augmentation ni diminution de l'impôt sur le revenu.

Le taux d'imposition sur le revenu des particuliers de l'Alberta demeure à 10 %. Les crédits d'impôt personnels augmenteront de 1,8 % pour compenser dans une certaine mesure l'inflation. Les taxes foncières scolaires provinciales demeurent également inchangées.

Le taux général d'impôt sur le revenu des sociétés de la province reste de 10 % et le taux d'impôt sur le revenu des petites entreprises de l'Alberta est maintenu à 3 %. Bien que le taux applicable aux petites entreprises soit inférieur dans quatre autres provinces, l'Alberta souligne néanmoins dans son budget que les propriétaires-dirigeants de petites entreprises continuent de bénéficier d'une imposition globalement inférieure en raison du fait que la province ne perçoit ni taxe de vente, ni cotisations sociales, ni primes d'assurance maladie et que la taxe sur les carburants y est la plus basse au Canada.

Pour les années d'imposition se terminant après le 31 mars 2012, le crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS&DE) accordé par l'Alberta ne sera plus réduit en raison du crédit d'impôt à l'investissement relatif à la RS&DE offert par le gouvernement fédéral. Cette nouvelle mesure vise à améliorer l'efficacité du programme et à en diminuer la complexité.

[Haut de page](#)

Personnes-ressources

Associé directeur canadien, Fiscalité

Andrew W. Dunn
416-601-6227

Leader national de la politique fiscale

Albert Baker
416-643-8753

Calgary

Brian Pyra
403-503-1408

Région des Rocheuses

Brian Zrobek
780-421-3681

Mike Bird
403-267-1852

Charles Evans
780-421-3884

[Accueil](#) | [Sécurité](#) | [Avis juridique](#) | [Confidentialité](#)

1, Place Ville-Marie, Bureau 3000
Montréal, Québec H3B 4T9 Canada

© Deloitte & Touche s.r.l. et ses sociétés affiliées.

Cette publication est produite par Deloitte & Touche s.r.l. à l'intention des clients et amis du Cabinet et ne doit pas remplacer les conseils judiciaires d'un professionnel. Aucune mesure ne devrait être prise sans avoir consulté préalablement un spécialiste. Vous utilisez le présent document et l'information qu'il contient à vos propres risques.

Deloitte, connu sous l'appellation Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. au Québec, est l'un des cabinets de services professionnels les plus importants au Québec et au Canada, offrant des services dans les domaines de la certification, de la fiscalité, de la consultation et des conseils financiers. Au Québec, quelque 1 900 personnes mettent régulièrement à contribution leur expertise pour des clients venant de tous les secteurs de l'économie. Comptant plus de 8 000 personnes réparties dans 56 bureaux au pays, Deloitte est déterminé à être la norme d'excellence.

Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour obtenir une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses sociétés membres, voir www.deloitte.com/ca/apropos.

www.deloitte.ca

[Désabonnement](#)

 [Fil RSS Deloitte](#)

Veillez ajouter « @deloitte.ca » à votre liste d'expéditeurs autorisés afin d'assurer la livraison à votre boîte de réception et de visualiser les images.